

# Ville de Castillon-la-Bataille

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal - Séance du 27 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 21 | ABSENTS EXCUSÉS 02 | VOTANTS 23  
**OBJET : N° L 26-04/06-33/AG CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jacques BREILLAT, Maire.

**Etaient présents** : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Sylvie LAFAGE, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Valérie LEVERNIER, Jean-Michel de VECCHI, Pierre MEUNIER, Philippe BRIMALDI, Thomas ALARD, Nicole FROUIN, Marianne BOCQUILLON, Jean-Michel ELIE, Geneviève de JOLY, Jean-Marc JANTIEU, Saliha EL AMRANI, Agnès RICHARD, Myriam CIOTTA, Jean-Albert FAYTOUT, Sandrine CHADOURNE, Adeline FAYTOUT.

**Etaient absents excusés** : Quentin CHIQUET FERCHAUD donne procuration à Jean-Marc JANTIEU, Audrey BLANCHEMIN donne procuration à Sandrine CHADOURNE.

*Le scrutin a eu lieu, Fernand ESCALIER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.*

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il souhaite créer une commission municipale au sein du conseil municipal. Il s'agit de préciser le nombre des membres la composant et leurs attributions.

M le Maire propose de créer la commission « Finances » et que celle-ci soit composée de huit membres dont le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- **La création de la Commission Finances**
- **Que la Commission Finances soit composée de huit membres dont le Maire.**

**Les représentants de cette commission municipale seront désignés par une autre délibération du conseil municipal.**

*Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En Sous-Préfecture le  
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du Conseil Municipal

Le 26 avril 2026  
Le Maire,

**Jacques BREILLAT**



Accusé de réception en préfecture  
033-213301088-20260427-L26040633AG-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026